

MINISTERE DE L'EDUCATION
NATIONALE
DIRECTION DES PROGRAMMES

Tunis, le .3.février.1977...

Circulaire N° 29.1.77...
Emanant de la Direction
des Programmes.

Le Ministre de l'Education Nationale

/-

Messieurs les Délégués Régionaux de
l'Enseignement Secondaire
Messieurs les Inspecteurs de l'Enseigne-
ment Secondaire pour les Mathématiques
Messieurs les Chefs d'Etablissements de
l'Enseignement Secondaire Technique.

() B J E T : Horaire de rattrapage en mathématiques
pour les 6e Années Mécanique et les 6e
Années Electrotechnique.

J'ai l'honneur de vous informer qu'il a été
décidé, sur proposition de Messieurs les Inspecteurs de la
discipline d'ajouter à l'horaire de mathématiques des
6e années Mécanique et
6e années Electrotechnique
une heure de rattrapage pendant 1^e deuxième semestre pour
permettre aux professeurs de terminer les programmes.

Pour Le Ministre de l'Education
Nationale et p.o.

LE DIRECTEUR DES PROGRAMMES

A. BEN HASSEN